

LES GENS

La Seine-et-Marne ne veut pas être démantibulée

Par Sibylle Vincendon — 27 janvier 2015 à 18:54

Le président PS du conseil général ne décolère pas contre le projet de découpage intercommunal qui prive son département des zones les plus rentables du territoire.

«Le Grand Paris vient me faire les poches»



Que se passe-t-il en Seine-et-Marne ? Un démantèlement, affirme le président du conseil général, le socialiste Vincent Eblé. En cause : le découpage des intercommunalités dans la partie de la grande couronne qui jouxte la future métropole du Grand Paris. Dans cette géographie, dessinée par le préfet de la région, Jean Daubigny, les zones les plus riches se retrouvent rattachées à des intercommunalités extérieures au département ou à la métropole.

Dernier épisode à problème : la volonté de Chelles, l'une des plus grosses villes de Seine-et-Marne, d'intégrer la métropole. «*Le Grand Paris vient me faire les poches*» en intégrant les recettes économiques de cette ville. «*Dans le nord, poursuit l'élu, les intercommunalités du Val-d'Oise absorbent la partie la plus rémunératrice de Roissy, qui est sur la Seine-et-Marne.*» Le président du conseil général affirme qu'il avait «*patiemment construit un accord avec tous les maires du département*» sur un découpage. «*Mais je ne parviens absolument pas à me faire entendre. Cela fait trois semaines que j'essaie d'avoir le Premier ministre, Manuel Valls, dix minutes au téléphone et que je n'y arrive pas... Pour l'Essonne en revanche [dont Valls fut un élu, ndlr], on trouve des solutions.*»

Pourquoi ces découpages sont-ils importants ? «*Parce que si l'on vient mordre les franges les plus dynamiques, nous allons devenir des territoires de relégation. Nous ne pèserons plus rien sur le plan démographique et les territoires les plus riches ne pourront pas jouer un jeu de péréquation avec les territoires ruraux. On sait ce que cela donne dans les urnes.*»

Le découpage des intercommunalités de la grande couronne a été proposé au printemps par le préfet. Depuis, une commission régionale de la coopération intercommunale examine les demandes d'amendements formulées par les élus pour modifier le découpage. ←

PARTAGER**TWEETER****La lettre politique**
de Laurent Joffrin

Recevez tous les jours le billet politique de Laurent Joffrin

Adresse e-mail

S'INSCRIRE**PARTAGER****TWEETER**